



Province de Namur  
Commune de Florennes



Fondation Rurale  
de Wallonie

Philippeville, le 24 juin 2022

---

## **Florennes**

Opération de Développement Rural

### **Compte-rendu de la réunion plénière de la CLDR du 22 juin 2022**

### **Bibliothèque communale**

---

Présents :

*Voir liste en annexe*

Acronymes :

*FRW = Fondation Rurale de Wallonie*  
*CLDR = Commission locale de développement rural*  
*ODR = Opération de développement rural*  
*PCDR = Programme communal de développement rural*  
*ROI = Règlement d'ordre intérieur*  
*DR = Développement rural*  
*GT = Groupe de Travail*

Ordre du jour :

- 1. Accueil**
- 2. Approbation du PV de la CLDR du 17 mars 2022**
- 3. Projet du Parc des Ducs via les subsides PCDR**
- 4. Présentation du projet d'aménagement du Parc des Ducs par le BEP – Appel à projet « Cœur de Village »**
- 5. Visite du Parc des Ducs**
- 6. Divers**

## 1. Accueil

---

Monsieur Lasseaux, Bourgmestre en charge du Développement Rural et Président de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), introduit la séance en remerciant les membres de la CLDR de leur présence et cite les personnes excusées à la réunion.

## 2. Approbation du PV de la CLDR du 17 mars 2022

---

Les membres ont reçu le compte-rendu de la réunion précédente (17 mars 2021). Il n'y a pas de remarque, le PV est donc approuvé.

## 3. Projet du Parc des Ducs via les subsides PCDR

---

La FRW fait un rappel sur les aménagements proposés qui sont les suivants :

- Zone de balade
- Espace dédié à la nature et au développement de la biodiversité
- Espace artistique
- Espace ludique et sportif
- Parking



L'estimation financière est de : 497.997€ (398.397,60€ de subsides et 99.599,40€ de part communale). Il n'y a, pour l'heure, pas de retour de la Convention Exécution concernant le projet de la part de la Ministre. Une fois cette convention obtenue, tout le processus administratif pour lancer le projet pour démarrer les travaux pourra débuter.

Monsieur le Bourgmestre précise avoir repris contact avec le cabinet de la ministre Mme Tellier. La convention devrait être signée pour ce 21 juillet 2022.

En plus des aménagements situés ci-dessus, le parc verra sa surface s'étendre. En effet, la commune a eu l'opportunité d'acquérir le bois le long du ruisseau (encadré en rouge sur l'image). Ce bois, de +/- 9 hectares, s'étend de l'allée des marronniers à la tannerie et a été acheté pour +/- 200.000€ TTC. Les futurs aménagements vont faire l'objet d'une future demande de subsides via l'appel à projets « cœur de village ». Cet appel à projet permettrait ainsi de créer un maillage entre les 2 périmètres (le projet PCDR et le bois de 9 hectares) mais aussi de financer des aménagements pas ou moins finançable via les subsides du PCDR tel que le parking.

#### 4. Présentation du projet d'aménagement du Parc des Ducs par le BEP – Appel à projet « Cœur de Village »

Le BEP (Bureau Economique de la Province) présente l'appel à projet « Cœur de Village » :

##### Objectifs et critères

- Pour des espaces publics plus attractifs visant à améliorer le cadre de vie,
- Cohérents avec l'existant
- Durables, entretenus à moindre coût
- Polyvalents
- Perméables et facilitant l'infiltration des eaux pluviales et de ruissellement
- Végétalisés
- Visant à renforcer la sécurité et l'accessibilité
- Et la communication aux citoyens

Florennes fait partie des 166 communes wallonnes concernées => moins de 12.000 habitants

##### Subvention

80% Région wallonne – 20% Commune

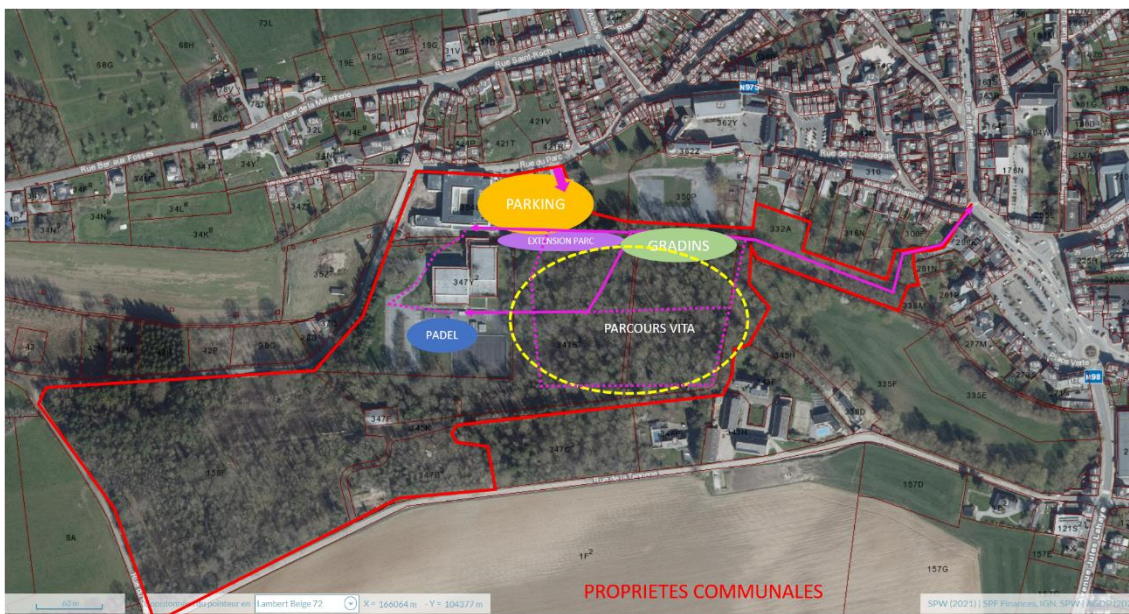
Possibilité de subvention de 200.000 € à 500.000€

Date de remise de candidature pour le 15 septembre 2022 !

Le BEP précise que cette façon de fonctionner via appel à projets de la Région Wallonne est de plus en plus courante. Et au vu des délais très courts pour pouvoir y répondre, sans une réflexion préalable telle que celle des Fiches-projets du PCDR, il est pratiquement impossible de tenir ces délais et d'y participer.

##### Le projet

Le projet proposé a pour but d'étendre le Parc des Ducs dans le bois nouvellement acquis par la Commune et d'y implanter un parking paysager, un amphithéâtre, un parcours Vita (1,2 km), un terrain de Padel, la mise en évidence du ruisseau, la création de lieux de convivialité ainsi que des cheminements agréables.





### Métré estimatif Parc des ducs EXTENSION

(prix HTVA)

	unité	quantité	prix		total
<b>Parking paysager</b>					
Voirie carrossable- desserte parking	m <sup>2</sup>		675	100	67500
Espace de stationnement	m <sup>2</sup>		625	150	93750
<b>Eclairage</b>					
tranchées (déblais - remblais)	m		30	60	1800
Pose des cables	m		30	10	300
poteaux	pc		1	1300	1300
Plantation	fft		1	1500	1500
					<b>166150</b>
<b>Liaisons lentes</b>					
Remise en état des chemins (débranchage, copeaux,...)	m <sup>2</sup>		970	20	19400
Accès cheminement pavés	m <sup>2</sup>		860	80	68800
Abattage	pc		10	200	2000
Elargissement du Parc vers le sud du ruisseau (débranchage, engazonnement)	m <sup>2</sup>		2100	15	31500
<b>Eclairage</b>					
tranchées (déblais - remblais)	m		220	60	13200
Pose des cables	m		220	10	2200
poteaux	pc		7	1300	9100
Aménagement des berges	fft		1	5000	5000
					<b>151200</b>
<b>Espace de convivialité</b>					
Parcours vita (modules et panneaux)	fft		1	21000	21000
padel non couvert	fft		1	50300	50300
					<b>71300</b>
<b>Gradin - amphithéâtre</b>					
abattage et défrichage	m <sup>2</sup>		683	15	10245
abattage	pc		12	200	2400
<b>mise en place des gradins</b>					
	déplacement terre	m <sup>3</sup>	600	15	9000
	terrassement	m <sup>2</sup>	360	15	5400
	aménagement terrasses	m	140	100	14000
Plantation	fft		1	1000	1000
					<b>42045</b>

<b>TOTAL TRAVAUX</b>		<b>430695</b>
----------------------	--	---------------

La présentation d'aujourd'hui, ne constitue pas le projet définitif. Il s'agit d'une note d'intention fortement détaillée (esquisse). A l'avenir, un auteur de projet devra se l'approprier pour créer sa proposition de projet définitif.

## Réactions - Questions/Réponses

- Quel est l'état de salubrité du ruisseau ? → Des travaux doivent être réalisés par INASEP pour la partie souterraine du ruisseau (à côté de l'espace culture), cela devrait permettre une amélioration de l'eau. A l'heure actuelle, l'eau semble « saine ».
- Les aménagements proposés sont-ils accessibles PMR ? → Pour tous les aménagements qui se trouveront dans le périmètre actuel du parc, oui sans soucis puisque le terrain est plat. Pour ce qui est du bois où le relief est plus prononcé, il faudra être attentif à utiliser un revêtement praticable par les PMR (notamment pour le cheminement agréable).
- Quelle sera la forme de l'amphithéâtre ? celui-ci est essentiellement créé pour le bataillon au carré de la marche de la Saint-pierre → le terme amphithéâtre est peut-être trop ambitieux, il s'agirait plus de gradins linéaires.
- L'espace où le bataillon au carré se réunit est privé et clôturé (il y a un accord avec le propriétaire pour utiliser l'espace à cet effet) et l'espace de gradin/amphithéâtre est communal. Il serait intéressant de pouvoir utiliser cet espace privé pour d'autres occasions (par exemple du théâtre en plein air) et de trouver un système de clôtures amovibles devant les gradins → c'est une bonne réflexion, il faudra prendre contact avec le propriétaire pour tenter de trouver un accord à ce sujet et ou reculer les gradins pour permettre un espace scénique.
- Le parcours Vita proposé est de 1,2km, il serait peut-être bon d'étendre ce parcours à 1,6km. Certaines disciplines se font en miles (1,6 km), cela permettrait ainsi leur pratique → le parcours peut en effet être étendu jusqu'à 1,6km.
- Les futurs projets devront rentrer dans la politique du 0 déchet, il faut donc être attentif à la gestion des déchets → la propreté et la gestion des déchets font partie des critères de sélection de l'appel à projets. Nous serons dès lors attentifs à cette problématique.
- Le Padel est une discipline à la mode mais difficilement praticable lors d'un cours de gym. Or nous sommes à proximité d'une école → L'implantation du Padel a un double objectif : 1. C'est une discipline à la mode et beaucoup de Florennois vont à l'extérieur (communes voisines) pour la pratiquer. Proposer ce sport avec des infrastructures de qualité (terrain/buvette) permettrait de « garder » les pratiquants florennois sur le territoire et de faire vivre le parc, voire le centre-ville. 2. Avoir une troisième offre sportive à la RCA permettrait l'obtention d'un subside de fonctionnement supplémentaire pour celle-ci.
- Il serait intéressant de profiter de cet appel à projet pour également mettre en évidence l'arbre à « caoutchouc » et les escaliers présents dans le bois → ce sera intégrer à la réflexion
- Les aménagements proposés n'utilisent pas l'ensemble des 9 hectares, y-a-t-il déjà une réflexion quant au reste de l'espace non aménagé ? → Non pour l'instant, il n'y a pas de réflexion quant à cet espace. Il a été aussi précisé qu'il serait intéressant de permettre un accès plus large dans l'ensemble de parcelle pour y donner de la vie et éviter des rassemblements non désirés.
- Il est aussi suggéré de réfléchir à l'installation d'un « Agoraspace » sur le site de la RCA (à proximité de la piscine et des terrains de tennis).

Suite aux commentaires de la CLDR, l'esquisse et l'estimation présentées vont être amenées à évoluer avant d'être déposées dans le cadre de l'appel à projet « Cœur de Village ».

- ⇒ La CLDR se montre enthousiaste quant à la future mise en œuvre de ce projet de réaménagement du parc des Ducs.

## 5. Visite du Parc des Ducs

---

Les membres se dirigent vers le parc pour ainsi le visiter et mieux imaginer les aménagements proposés.

## 6. Divers

---

Mr Lasseaux remercie les personnes présentes à cette réunion et clôture la séance.

**Fondation rurale de Wallonie**  
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse  
Thomas CONSTANT & Florian HIGNY  
Rue de France, 66  
5600 Philippeville  
Tél 071 66 01 90  
Fax 071 66 56 79

Pour le secrétariat de la CLDR,  
Florian HIGNY,  
Thomas CONSTANT,  
Agents de développement

Annexe : liste des membres présents

	Nom	Prénom	Présence
1	André	Paul	
2	Allard	Claude	
3	<b>BARTHELEMY</b>	<b>Catherine</b>	Excusée
4	Benard	Françoise	
5	Bodart	Nicolas	
6	<b>BURLET</b>	<b>Marie-Anne</b>	
7	<b>CHINTINNE</b>	<b>Grégory</b>	
8	Collinet	Francis	Excusé
9	Crelot	Julie	
10	Dandois	Maryline	Présente
11	De Clercq	Laurent	
12	Dumay	Gilles	
13	Evrard	Eric	Présent
14	Evrard	Christophe	
15	<b>FLAMENT</b>	<b>Lara</b>	Présente
16	Gantois	Marie	
17	Godart	Charles	Excusé
18	Halloy	Rémi	
19	Henuzet	Frédéric	
20	Jouant	Bernadette	Excusée
21	Kerstens	Pascal	Présent
22	<b>LASSEAUX</b>	<b>Stéphane</b>	Présent
23	Lebrun	René	Présent
24	Lombart	Pierre	Présent
25	<b>LOTTIN</b>	<b>Claudy</b>	Présent
26	Mazy	Jean-Paul	
27	Richard	Amandine	
28	Stimart	Anne-France	
23	Van Damme	Thomas	
30	<b>VANOLST</b>	<b>Valérie</b>	
31	Verbruggen	Marc	Présent
32	Visseur	Patrick	Présent

Pour la FRW, secrétariat de la CLDR

- Florian Higny
- Thomas Constant

Invités :

- Justine Piette (agent relais communal)
- Alexandre Colot (BEP)
- Laurence Wanufelle (BEP)